

Devenir membre actif du CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Entreprise de moins de 300 salariés



La formation

Maîtriser la mission et le fonctionnement du CHSCT

Objectifs de formation

- Développer une posture active de membre du CHSCT
- Maîtriser les actions et missions fondamentales de ce mandat

Le programme

- **Maîtriser la mission et le fonctionnement général du CHSCT**
 - Connaître la composition et le fonctionnement du CHSCT
 - Situer les missions légales du CHSCT
 - Utiliser les moyens du CHSCT
- **Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques**
 - Maîtriser les conséquences humaines, financières, et réglementaires des risques dans la structure
 - Maîtriser les concepts élémentaires et éclaircir les croyances et réalités entourant la santé, le travail et le CHSCT
 - Connaître les processus d'apparition des risques professionnels
 - Identifier les différents risques de son secteur professionnel
- **Réaliser des visites de sites : évaluer les risques professionnels à priori**
 - Distinguer les étapes d'une démarche de prévention
 - Définir les composantes d'une situation de travail génératrices de risques
 - Mettre en pratique des techniques de recherche de pistes d'améliorations préventives
 - Transcrire l'évaluation des risques dans le DUER
- **Analyser les accidents de travail : évaluer les risques à posteriori**
 - Préciser la notion d'accident grave et d'incidents répétés
 - Maîtriser la technique préventive de l'arbre des causes pour l'analyse des accidents
- **Rendre un avis motivé**
 - Maîtriser la technicité de l'avis et la procédure d'écriture
 - Maîtriser les documents et actions élémentaires à réaliser lors de l'intervention d'une entreprise extérieure
- **Réaliser une activité de veille et tenir une réunion performante**
 - Assurer une veille sur les points fondamentaux d'actions du CHSCT
 - Maîtriser la procédure d'alerte, le droit de retrait et la conduite à tenir du CHSCT

3 JOURNEES

Soit 21 heures en
présentiel

Cadre
Agent

PUBLIC :

Tous salariés élus ou à élire membres du CHSCT

PARTICIPANTS :

De 4 à 12 stagiaires en intra ou inter entreprise

PRÉREQUIS :

Aucun

INTERVENANT :

Formateur certifié INRS
IPRP enregistré à la DIRECCTE

ÉVALUATION :

Remise d'une attestation de formation - Renouvellement conseillé tous les 4 ans

PEDAGOGIE :

Formation alliant théorie, pratique et réflexion sur les pratiques professionnelles au regard de la S&ST

LES POINTS FORTS :

Documentation INRS
Intervention du formateur (IPRP) au sein de l'établissement pour cadrage du projet, stratégie.

**FORMATIONS
ASSOCIEES**



*Construire un DUER
Prévention des RPS*

EN SAVOIR PLUS



www.stoporisk.fr
contact@stoporisk.fr